

OFFRE D'EMPLOI

Service sécurité incendie

Brigadier(-ière) scolaire

Postes temporaires – Liste de remplacement

Description sommaire

Sous la responsabilité du chef de division - Prévention du Service de sécurité incendie, le brigadier scolaire veille à ce que les jeunes écoliers respectent les divers règlements relatifs à la circulation piétonnière et les aide à traverser la voie publique. Afin de prévenir les accidents, il juge de l'état de la circulation et choisit le moment opportun pour les autoriser à traverser. Il doit aussi détecter toute situation inhabituelle qui pourrait affecter la sécurité des écoliers.

Exigences

1. Formation

- Secondaire III

2. Expérience

- Expérience de travail comme brigadier ou avec les jeunes (atout).

3. Connaissances

- Bonne connaissance des règles de sécurité et de la signalisation routière.

4. Autres

- Détenir un permis de conduire valide / classe 5 ;
- Avoir une grande disponibilité.

5. Compétences et qualité personnelles

- Capacité d'analyse ;
- Savoir transmettre de l'information ;
- Communications interpersonnelles ;
- Autonomie ;
- Démontrer un comportement sécuritaire.

Sommaire des tâches

1. Tâches opérationnelles

- 1.1. Assurer des déplacements sécuritaires aux jeunes écoliers aux abords des écoles primaires ;
- 1.2. Agir en tant qu'agent de prévention auprès des jeunes en leur inculquant des comportements prudents dans la circulation, de façon à ce qu'ils deviennent des piétons responsables.

2. Autres

- 2.1. S'assurer du respect des exigences en matière de santé et sécurité du travail ainsi que du port de l'équipement de sécurité pour les activités sous sa responsabilité ;
- 2.2. Agir à titre d'intervenant lors de mesures d'urgence lorsque requis ;
- 2.3. Accomplir toute autre tâche reliée à ses champs de responsabilité.

Horaire de travail et salaire

Horaire de travail :	<ul style="list-style-type: none">- Sur appel selon les besoins du service;- Disponibilité : selon le calendrier scolaire entre la fin du mois d'août et la fin du mois de juin.
Salaire :	<ul style="list-style-type: none">- À titre indicatif, le taux horaire est de 17,98 \$ de l'heure.

Date d'entrée en fonction

Mars 2024

Période d'affichage

21 février au 5 mars 2024

Pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à postuler en ligne à ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/fr/la-ville/administration-municipale/emplois avant 16 h 30 le 5 mars 2024.

Équité en emploi

La Ville de Vaudreuil-Dorion souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont invitées à mentionner leurs besoins spécifiques afin de prévoir les mesures d'accommodement pour le processus de sélection.

Autres renseignements

Il est entendu que la description d'une fonction reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description détaillée de toutes les tâches à accomplir. Le genre masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour la prochaine étape du processus de sélection seront contactés. À des fins de sélection des candidatures, l'employeur se réserve le droit d'effectuer des entrevues, des examens, des échantillons de travail, des vérifications préemploi ou d'utiliser tous autres outils.